Communiqué de presse
xx/06/2021 - Pour diffusion immédiate

Selectra et le WWF France lancent leur achat groupé d'énergie 100% renouvelable

Après avoir réuni près de 50 000 préinscrits en 2019, le WWF France et Selectra lancent la seconde édition de leur achat groupé d'électricité et de gaz 100% renouvelable. L'objectif : réunir un maximum de foyers prêts à passer à une offre renouvelable pour faire avancer la transition énergétique.

Mettre l'énergie renouvelable à la portée de tous

Les offres d'électricité et de gaz renouvelables disponibles sur le marché recouvrent des réalités très différentes. Il peut être **difficile pour le consommateur de savoir vers quelle offre se tourner** pour faire une vraie différence pour la planète, **tout en préservant son budget.**

C'est pour cela que le WWF France et Selectra lancent **un achat groupé national d'énergies renouvelables**. Le principe : appeler les particuliers intéressés à se préinscrire à l'opération et jouer sur la force du nombre ainsi constituée pour négocier des tarifs de groupe **sur une offre d'électricité et de gaz répondant à de stricts critères environnementaux.**[1]

Sensibiliser à l'urgence de la transition énergétique

L'enjeu est également de mettre la lumière sur l'**urgence de la transition énergétique** et de **rappeler que chacun peut agir à son échelle**, **en choisissant un fournisseur d'énergie renouvelable.** En rassemblant des dizaines de milliers de participants, le WWF France et Selectra souhaitent **faire avancer concrètement les énergies renouvelables.** En 2019, l'opération avait permis d'économiser plus de 7500 tonnes de CO2 et 256 kilogrammes de déchets nucléaires.

L'opération vise aussi à faire de la **pédagogie sur les éco-gestes qui permettent de consommer au plus juste.** Car l'énergie la plus propre reste celle que l'on ne consomme pas. Les participants recevront un guide avec des conseils faciles à adopter au quotidien pour réduire leur consommation tout en préservant leur confort.

Une opération ouverte à tous, gratuite et sans engagement

Pour se préinscrire, il suffit de se rendre sur club.selectra.info/wwffrance. C'est gratuit et sans engagement. Le WWF France et Selectra enverront un appel d'offres aux fournisseurs éligibles, pour négocier la meilleure offre. **Plus les participants seront nombreux, plus la force de négociation sera grande.** Une fois l'offre négociée, les préinscrits recevront par email les caractéristiques de l'offre lauréate ainsi qu'une estimation des économies annuelles selon leur profil. Il est alors possible de souscrire ou de renoncer à l'offre.

***Le WWF** est l'une des toutes premières organisations indépendantes de protection de l'environnement dans le monde. Avec un réseau actif dans plus de 100 pays et fort du soutien de 6 millions de membres, le WWF œuvre pour mettre un frein à la dégradation de l'environnement naturel de la planète et construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature, en conservant la diversité biologique mondiale, en assurant une utilisation soutenable des ressources naturelles renouvelables et en faisant la promotion de la réduction de la pollution et du gaspillage.*
Depuis 1973, le WWF France agit au quotidien afin d'offrir aux générations futures une planète vivante. Avec ses bénévoles et le soutien de ses 220 000 donateurs, le WWF France mène des actions concrètes pour sauvegarder les milieux naturels et leurs espèces, assurer la promotion de modes de vie durables, former les décideurs, accompagner les entreprises dans la réduction de leur empreinte écologique et éduquer les jeunes publics. Mais pour que le changement

[1] Voir détails en annexe

soit acceptable il ne peut passer que par le respect de chacune et chacun. C'est la raison pour laquelle la philosophie du WWF est fondée sur le dialogue et l'action. En savoir plus : www.wwf.fr

***Selectra** facilite la comparaison, souscription et gestion des contrats de la maison pour rendre le monde moins cher, plus vert et sans paperasse. Initialement incubée à Sciences-Po Paris, Selectra compte aujourd'hui plus de 1300 collaborateurs et propose ses services dans 16 pays. Selectra a été fondée en 2007 par Xavier Pinon et Aurian de Maupeou qui continuent de la diriger aujourd'hui. En savoir plus : selectra.info*

Annexe : comprendre les offres d'énergie verte et les critères WWF France - Selectra

3,9 millions de consommateurs résidentiels avaient fait le choix d'une offre d'électricité 100% verte fin 2020 d'après la Commission de Régulation de l'énergie.

Une offre d'électricité verte, comment ça marche ?

La production d'électricité verte en France

L'hydraulique est la première source de production d'électricité verte en France, loin devant l'éolien, le solaire et les bioénergies. A noter cependant que 2020 a marqué une progression forte de la part de l'éolien dans le parc énergétique.

Si l'hydraulique correspond souvent à des installations anciennes et amorties de longue date, l'essor des autres sources de production renouvelable est bien plus récent.

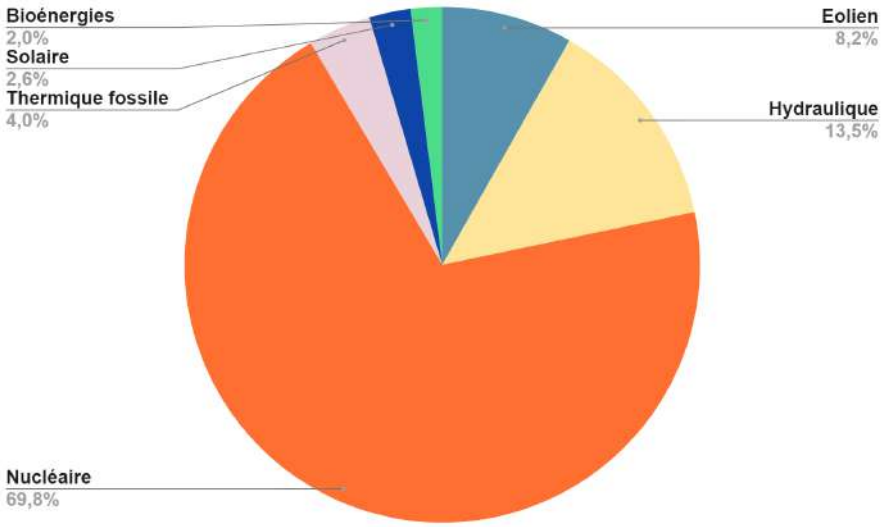

Source : bilan électrique français 2020 - RTE

Cet essor est essentiellement dû à la politique de fixation par l'Etat de **tarifs de rachat** pour les nouvelles installations de production d'électricité d'origine renouvelable, sur un nombre d'années déterminé. Il existe différents mécanismes : tarif de rachat pour petites capacités ; appels d'offres avec tarif de rachat ou complément de rémunération en fonction de la filière.

On constate également un essor des installations sans subvention (premier Power Purchase Agreement (PPA), par exemple).

Le système des garanties d'origine

Injectée dans les réseaux, il est impossible de tracer physiquement l'électricité verte jusqu'au consommateur final. L'électricité d'origine renouvelable se

mélange donc à l'électricité produite à partir d'autres sources de production, notamment nucléaire.

Par conséquent, **la traçabilité de l'électricité verte ne peut être qu'économique** et fondée sur un principe d'équivalence. Indépendamment de ses sources d'approvisionnement, le fournisseur garantit à ses consommateurs en offre verte qu'une quantité d'électricité équivalente à leur consommation a été produite quelque part en Europe à partir d'une source renouvelable.

Les garanties d'origine sont l'instrument créé au niveau européen pour assurer cette traçabilité économique. Les fournisseurs peuvent s'en procurer de plusieurs façons :

- certains génèrent des garanties d'origine du fait de leur statut de producteur d'électricité d'origine renouvelable.
- d'autres achètent de l'électricité à des producteurs et les garanties d'origine attachées à cette production.
- d'autres achètent de l'électricité sur les marchés et, parallèlement, des garanties d'origine en quantité suffisante pour couvrir les consommations des offres vertes qu'ils commercialisent.

L'existence de cette troisième option s'explique par le fait que les producteurs d'électricité d'origine renouvelable peuvent tout à fait vendre séparément leurs garanties d'origine et leur production d'électricité (cette dernière n'étant alors plus considérée comme verte sans ses garanties d'origine).

De leur côté, les installations bénéficiant de subventions publiques ne peuvent bénéficier directement de garanties d'origine (qui viendraient rémunérer doublement le caractère renouvelable de leur production). Ces producteurs émettent en effet des garanties d'origine, mais ces dernières restent à la disposition de l'Etat.

La production de biométhane en France est encore très réduite, mais elle connaît aujourd'hui une très forte expansion. La France dispose d'un potentiel de développement fort, grâce à l'importance de son secteur agricole.

Les critères WWF France - Selectra

En décembre 2018, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) a émis un avis distinguant :

- les offres d'électricité verte "**standard**", se limitant à un achat séparé par le fournisseur de l'électricité et des garanties d'origine : généralement, l'électricité est achetée sur le marché et peut provenir de n'importe quelle source de production (EnR, nucléaire, fossile) (cf Avis ADEME)

- les offres "**premium**" où l'électricité et les garanties d'origine sont achetées auprès du même producteur.

Or, d'après l'ADEME[3], "*en souscrivant une offre d'électricité « premium », un consommateur donne de meilleures conditions de rémunération et d'exploitation à des installations d'EnR existantes. Dans un futur assez proche, avec la baisse des prix des renouvelables (photovoltaïque et éolien notamment), ce type d'offre pourrait contribuer directement au développement de nouvelles installations renouvelables : en effet, ces fournisseurs pourraient commander, pour répondre à la demande croissante de leurs clients, la réalisation de nouvelles installations EnR, qu'ils financeraient intégralement, sans mécanisme de soutien public.*" L'Ademe

Dans le cadre de l'achat groupé, les offres lauréates devront donc a minima entrer dans la catégorie "premium" telle que définie par l'ADEME.

Qu'est-ce qu'une offre de gaz vert ?

Deux types d'offres de gaz dites "vertes" coexistent aujourd'hui :

- **les offres de gaz biométhane** ont fait leur apparition ces dernières années en France. Le gaz injecté sur le réseau par des unités de méthanisation fait l'objet d'une traçabilité économique similaire à celle mise en place pour l'électricité via des garanties d'origine biométhane.

- **les offres de gaz compensé carbone** pour lesquelles le fournisseur d'énergie investit dans des projets environnementaux générant une réduction des émissions de gaz à effet de serre équivalente aux émissions du client pour sa consommation de gaz.

Les fournisseurs d'énergie devront remettre une offre de gaz comportant du biométhane d'origine France pour espérer remporter l'appel d'offres de l'achat groupé WWF France - Selectra, cette filière présentant les meilleures garanties d'impact concret dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Reprendre le contrôle sur sa consommation et sa facture d'énergie

La facture d'énergie est perçue par la plupart des ménages comme une dépense contrainte au calcul mystérieux, peu digne d'intérêt car incompressible et bien souvent gérée par un opérateur historique digne de confiance.

L'objectif de l'achat groupé est avant tout d'aider chaque consommateur à **se réapproprier sa facture d'énergie** pour s'y intéresser, mieux la comprendre, la verdir et la réduire grâce aux deux leviers à sa disposition :

- réduire le nombre de kilowattheures consommés en suivant nos conseils personnalisés
- réduire le prix du kilowattheure en faisant le choix de basculer vers l'offre lauréate